

Condition d'accès à la formation

Master 2 Cadre de Santé- Orientation Management en Santé

Dans le cadre de l'expérimentation prévu par l'article 39 de la loi N° 2013-660 du 22 juillet 2013 modifié par la Loi n°2019-774 du 24 juillet 2019 - art. 1 (V)

Les candidats devront avoir exercé au minimum 4 ans au 31 janvier 2021.

Les modalités de candidature comprennent la constitution d'un dossier de candidature, une épreuve écrite d'admissibilité et un oral d'admission.

En raison de la crise sanitaire liée à la COVID-19, l'épreuve écrite ne sera pas organisée cette année. Les modalités de candidatures sont donc organisées comme suit :

I - Epreuve d'admissibilité :

Une épreuve d'admissibilité sur dossier à partir d'un dossier rédigé par le candidat. Ce dossier se compose :

- D'un *curriculum vitae* précisant le déroulement de carrière, les formations et diplômes de **deux pages maximum**
- D'une présentation personnalisée portant sur l'analyse réflexive du parcours professionnel de **cinq pages maximum**
- D'une lettre de motivation précisant le projet professionnel de **deux pages maximum**
- En annexe : les diplômes

Les dossiers sont à envoyer à master-cadredesante.secretariat@univ-tlse3.fr au plus tard **le 23 avril 2021**.

II - Epreuve d'admission :

L'épreuve d'admission se déroulera du **mardi 25 mai au vendredi 28 mai 2021**

Une épreuve orale d'admission de 30 mn organisée comme suit :

- 10 mn d'exposé portant sur une question de connaissances générales et une question de pratiques managériales à partir d'un cas concret survenu au sein d'une équipe de soins. La question de connaissance portera sur l'une des thématiques suivantes :
 - Système de santé : grands modèles historiques (fonctionnement, avantages, et inconvénients des modèles bismarckien, beveridgien, libéral)
 - Organisation du système de santé français : acteurs, objectifs
 - Système de soins : définition et acteurs
 - Financement des soins et financement de l'assurance maladie en France
 - Prévention et dépistage : définitions et objectifs
 - Projet régional de santé : objectifs
 - Projet d'établissement : objectifs, contenu, acteurs
- 20 mn d'échange sur les motivations du candidat à intégrer la formation et sur son projet professionnel
- Les étudiants auront un temps de préparation de 30 mn

Le nombre de places est de 30.